

FONDATION COEUR ET RECHERCHE

5 rue des Colonnes du Trône

75012 PARIS

Etats financiers

Exercice clos le 31/12/2020

SOMMAIRE

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Compte de résultat par origine et destination*
- *Compte de résultat par origine et dest. (suite)*
- *Compte d'emploi annuel des ressources*
- *Compte d'emploi annuel des ressources (suite)*
- *Compte d'emploi annuel des ressources (suite)*
- *Annexe*
- *Annexe CROD et CER*

SFPB Audit & Comptabilité

31 rue Henri Rochefort

75017 PARIS

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	5 833	5 757	76	116	-40	-34.62
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage	28 287	27 574	714				
Autres immobilisations corporelles				1 718	-1 718	-100.	
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
Immobilisations financières ⁽¹⁾							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres							
Total I	34 120	33 331	789	1 833	-1 044	-56.94	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances ⁽²⁾						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés			500 082		500 082	
	Créances reçues par legs ou donations	500 082					
	Autres	958		958	403 784	-402 826	-99.76
	Valeurs mobilières de placement	1 241 375		1 241 375	1 241 317	58	0.00
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	1 300 959		1 300 959	1 124 061	176 899	15.74
Charges constatées d'avance ⁽²⁾	14 880		14 880	9 443	5 437	57.58	
Total II	3 058 254		3 058 254	2 778 605	279 649	10.06	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 092 374	33 331	3 059 044	2 780 438	278 605	10.02	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires	1 000 000		1 000 000			
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité							
Autres							
Report à nouveau	1 365 829		851 419		514 410	60.42	
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	-262 248		35 818		-298 066	-832.17	
Situation nette (sous total)	2 103 580		1 887 237		216 344	11.46	
Fonds propres consommables							
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	2 103 580		1 887 237		216 344	11.46	
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations	495 060				495 060	
	Fonds dédiés	415 103		806 217		-391 113	-48.51
	Total II	910 163		806 217		103 946	12.89
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
Total III							
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	22 476		21 173		1 303	6.15
	Dettes des legs ou donations	5 022				5 022	
	Dettes fiscales et sociales	17 802		15 812		1 990	12.58
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes			50 000		-50 000	-100.00
Instruments de trésorerie							
Produits constatés d'avance							
Total IV	45 300		86 985		-41 685	-47.92	
Ecarts de conversion passif (V)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	3 059 044		2 780 438		278 605	10.02	

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

45 300

86 985

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service				
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation		450 000	-450 000	-100.00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	9 606		9 606	
Mécénats	150 000		150 000	
Legs, donations et assurances-vie	597 043		597 043	
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Utilisations des fonds dédiés	42 521		-139 462	-76.63
Autres produits	1 746	148 111	-146 365	-98.82
Total I	800 917	598 111	202 806	33.9
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	155 692	141 137	14 556	10.31
Aides financières	195 000	191 983	3 017	1.57
Impôts, taxes et versements assimilés	567	1 083	-516	-47.68
Salaires et traitements	79 720	71 649	8 072	11.27
Charges sociales	28 921	36 256	-7 336	-20.23
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 044	1 044		
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés	625 060			
Autres charges	47	43	3	8.03
Total II	1 086 050	443 195	642 855	145.0
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	-285 134	154 916	-440 050	NS

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	22 886	26 552	-3 667	-13.81
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III	22 886	26 552	-3 667	-13.81
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV				
2. Résultat financier (III-IV)	22 886	26 552		
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	-262 248	181 468	-443 716	-244.15
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Total V				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Total VI				
4. Résultat exceptionnel (V-VI)				
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I+III+V)	823 802	624 664	199 138	31.88
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 086 050	443 195	642 855	145.0
Solde intermédiaire		181 468	-181 468	100.0
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		181 983	-181 983	-100.0
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		327 633	-327 633	-100.0
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	-262 248	35 818	-298 066	-832.17

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Art. 432-2 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018

Le compte de résultat par origine et destination est établi selon le modèle présenté ci-dessous :

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice N	31/12/2020	12	Exercice N-1	31/12/2019	
	TOTAL	Dont générosité du public		TOTAL	Dont générosité du public	
PRODUITS PAR ORIGINE						
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	756 649	756 649		142 284	142 284	
1.1 Cotisations sans contrepartie						
1.2 Dons, legs et mécénat	756 649	756 649		142 284	142 284	
- Dons manuels	9 606	9 606		35 027	35 027	
- Legs, donations et assurances-vie	597 043	597 043				
- Mécénat	150 000	150 000		107 257	107 257	
1.3 Autres produits liés à la générosité du public						
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	24 632			32 379		
2.1 Cotisations avec contrepartie						
2.2 Parrainage des entreprises						
2.3 Contributions financières sans contrepartie						
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	24 632			32 379		
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				450 000		
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS						
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	42 521			181 983		
TOTAL	823 802	756 649		806 646	142 284	
CHARGES PAR DESTINATION						
1 - MISSIONS SOCIALES	306 565	131 589		297 082	142 284	
1.1 Réalisées en France	306 565	131 589		297 082	142 284	
- Actions réalisées par l'organisme	306 565	131 589		297 082	142 284	
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France						
1.2 Réalisées à l'étranger						
- Actions réalisées par l'organisme						
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger						
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	112 635			106 134		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	61 681			32 136		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	50 954			73 998		
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	41 790			39 979		
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS						
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES						
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	625 060	625 060		327 633		
TOTAL	1 086 050	756 649		770 828	142 284	
EXCEDENT OU DEFICIT	-262 247			35 818		

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (suite)

Art. 432-2 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018

Le compte de résultat par origine et destination est établi selon le modèle présenté ci-dessous :

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N		Exercice N-1	
	TOTAL	31/12/2020 12 Dont générosité du public	TOTAL	31/12/2019 12 Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL				
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL				

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

Art. 432-17 Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 est établi selon le modèle ci-dessous. Ce document est présenté après le compte de résultat par origine et destination et les commentaires y afférents, défini aux articles 432-2 à 432-16 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018.

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
EMPLOIS DE L'EXERCICE						
1 - MISSIONS SOCIALES	131 589		142 284		-10 695	-7.52
1.1 Réalisées en France						
- Actions réalisées par l'organisme	131 589		142 284		-10 695	-7.52
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France						
1.2 Réalisées à l'étranger						
- Actions réalisées par l'organisme						
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger						
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS						
2.1 Frais d'appel à la générosité du public						
2.2 Frais de recherche d'autres ressources						
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT						
TOTAL DES EMPLOIS	131 589		142 284		-10 695	-7.52
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS						
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	625 060				625 060	
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE						
TOTAL	756 649		142 284		756 649	

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (suite)

Art. 432-17 Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 est établi selon le modèle ci-dessous. Ce document est présenté après le compte de résultat par origine et destination et les commentaires y afférents, défini aux articles 432-2 à 432-16 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018.

RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
RESSOURCES DE L'EXERCICE				
1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénats	756 649	142 284	614 365	431.79
- Dons manuels	9 606	35 027	-25 421	-72.58
- Legs, donations et assurances-vie	597 043		597 043	
- Mécénats	150 000	107 257	42 743	39.85
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public				
TOTAL DES RESSOURCES	756 649	142 284	614 365	431.79
2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS				
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE				
TOTAL	756 649	142 284	614 365	431.79

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)				
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public				
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice				
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)				

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (suite)

Art. 432-17 Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 est établi selon le modèle ci-dessous. Ce document est présenté après le compte de résultat par origine et destination et les commentaires y afférents, défini aux articles 432-2 à 432-16 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
EMPLOIS DE L'EXERCICE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL				
RESSOURCES DE L'EXERCICE				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL				

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE				
(-) Utilisation				
(+) Report				
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE				

Commentaires:

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Tableau de variation des fonds associatifs	X
Tableau de suivi des fonds reportés	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Tableau de suivi des fonds dédiés	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Evaluation des valeurs mobilières de placement	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	X
Engagement en matière de pensions et retraites	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 059 044 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 800 917 Euros et dégageant un déficit de -262 248 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

La fondation Coeur et Recherche a pour but de :

- Favoriser la recherche dans le domaine des maladies cardiovasculaires en vue de faire progresser les connaissances, de prévenir ces maladies et d'améliorer la qualité des soins apportés aux patients concernés;
- Optimiser la structuration de la recherche cardiovasculaire en France pour améliorer sa compétitivité internationale;
- Assurer la diffusion des résultats obtenus;
- Elaborer et diffuser des réponses innovantes à l'accompagnement des patients concernés tout au long de leur vie.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les ressources des tiers financeurs de la fondation s'élèvent à 756 649 € contre 592 284 € et s'explique essentiellement par la comptabilisation des legs, donations et assurances-vie acceptés par le conseil d'administration d'une valeur de 597 043 €.

La crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19 n'a pas permis à la Fondation d'effectuer les actions de communication et les événements suivant le calendrier qu'elle s'était fixée.

Ce qui a eu des impacts significatifs :

- sur la collecte auprès du public qui s'est élevée à 9 606 € contre 35 027 € l'an dernier (-72%)
- sur les promesses de dons consentis par les mécènes en 2020 et reportées sur 2021
- et sur l'avancée des projets de recherche soutenus par la Fondation.

Par ailleurs, en 2020 le soutien financier de la SFC qui couvrait une quote-part des frais de fonctionnement n'a pas eu lieu. La SFC s'est engagée, pour 2021, à hauteur de 240 000 Euros

A ce stade et compte tenu de sa structure financière saine (fonds propres et réserves), la Fondation Coeur et Recherche n'anticipe pas d'autres impacts que ceux évoqués ci-avant. Il n'y a pas d'incertitude sur la continuité de son exploitation.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations générales complémentaires

La mise en place du nouveau règlement comptable a engendré des modifications sur la présentation des comptes et sur les méthodes de comptabilisation.

Le Bilan et le Compte de Résultat sont présentés selon le règlement ANC n°2018-06 pour la colonne 2020, et selon le règlement CRC n°99-01 pour la colonne 2019 (tels qu'arrêtés et certifiés au 31/12/2019).

Si les comptes 2019 avaient été arrêtés selon le nouveau règlement les postes ci-après auraient été les suivants.

Modification au Bilan

A l'actif :

Reclassement du poste "*Autres immobilisations corporelles*" vers le poste "*Installations techniques Matériel et outillage*"

Au passif :

Compte tenu de l'extension du périmètre entre CRC 99-01 et ANC 2018-06, le terme "Fonds associatifs" est remplacé par "Fonds Propres". Ceux de la Fondation s'élèvent à 1 000 000 € et sont issus de fonds statutaires.

Les fonds reportés et dédiés font désormais l'objet d'une seule rubrique et sont distincts des provisions pour risques et charges.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- Les fonds reportés liés aux legs ou donations sont des ressources futures rapportées au compte de résultat au fur et à mesure de la réalisation des actifs à céder ou de la disponibilité des actifs financiers du leg ou de la donation.

- Les fonds dédiés sont des ressources non utilisées à la clôture, que les tiers financeurs ont affectés à des projets définis.

A la clôture des comptes annuels de l'exercice précédent établis selon le règlement CRC 99-01, des sommes avaient été enregistrées en tant que "Fonds dédiés" et figuraient au passif du bilan.

Avant le 01/01/2020, les appels à projet, validés par le conseil d'Administration, faisaient l'objet de fonds dédiés même si le tiers financeur n'en avait pas fait la demande.

L'analyse des projets concernés par rapport aux dispositions du règlement ANC 2018-06 a conduit à considérer que ces "fonds dédiés" antérieurement comptabilisés ne répondent plus aux critères posés par la nouvelle réglementation.

En conséquence, les sommes afférentes (478 592 €) ont fait l'objet d'un reclassement du poste "**Fonds dédiés**" vers le poste "**Report à Nouveau**".

Modification au Compte de résultat

Les produits d'exploitation

- Les produits de tiers financeurs sont désormais précisés. On y retrouve :

Les concours publics et subventions d'exploitation : Seuls les produits émanant d'Autorités Administratives doivent y être comptabilisés.

En 2019, seuls 50 000 € (contre 450 000 € selon le CRC 99-01) avaient été versés par des Autorités administratives, les 400 000 € restants étant des versements de la SFC. Ils seront désormais comptabilisés en compte 753 (au lieu de 740) et seront présentés sur la ligne "**Versements des fondateurs ou consommation de la dotation consommable**".

Les ressources liées à la générosité du public : L'an dernier ces sommes étaient comptabilisées en compte 758 et ressortaient dans la rubrique " Autres produits " du compte de Résultat. Il s'agit :

- Dons manuels (compte 7541): ils se sont élevés l'an dernier à 35 027 € contre 9 606 € cette année

- Mécénats (compte 7542) : ils se sont élevés l'an dernier à 107 257 € contre 150 000 € cette année

- Legs, donations et assurances : ils s'enregistrent désormais à la date d'acceptation définitive (sauf en cas de condition suspensive) et non plus à la date du flux financiers. On y trouve cette année le leg " Chataux " et l'assurance vie Pisano.

L'utilisation des fonds dédiés impacte dorénavant les produits d'exploitation, au lieu d'être porté dans un solde intermédiaire au pied de résultat avec le CRC 99-01.

Ils s'élevaient en 2019 à 181 983 €, et auraient porté les produits d'exploitation à 780 084 € selon le nouveau règlement.

Les charges d'exploitation

- le terme " Subventions accordées par l'association " est remplacé par "Aides financières"

- les charges liées à l'utilisation des fonds dédiés impactent dorénavant les charges

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

d'exploitation, au lieu d'être porté dans un solde intermédiaire au pied de résultat avec le CRC 99-01. Elles s'élevaient en 2019 à 327 633 €, et auraient porté les charges d'exploitation à 770 828 € selon le nouveau règlement.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 833		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	28 287		
TOTAL	28 287		
TOTAL GENERAL	34 120		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			5 833	5 833
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			28 287	28 287
TOTAL			28 287	28 287
TOTAL GENERAL			34 120	34 120

Immobilisations incorporelles :

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Elles sont amorties suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue :

Dépôt de marque 10 ans
Logiciel 12 mois

Immobilisations corporelles :

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Elles sont amorties suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue :

Matériel de bureau 3 à 5 ans
Mobilier 3 à 10 ans

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	5 717	40		5 757
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	26 570	1 004		27 574
TOTAL	26 570	1 004		27 574
TOTAL GENERAL	32 287	1 044		33 331

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	40				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 004				
TOTAL	1 004				
TOTAL GENERAL	1 044				

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 000				1 000 000
Réserves :	000				
Report à nouveau		35 818	478 592		1 365 829
RESULTAT DE L'EXERCICE	419	-35 818		262 248	-262 248
Autres fonds associatifs	35 818				
Fonds associatifs avec droit de reprise : Provisions réglementées					
TOTAL I	1 887 237		478 592	262 248	2 103 580

Tableau de suivi des fonds reportés

Suivi des Fonds reportés

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Leg Chataux		495 060		495 060
TOTAL GENERAL		495 060		495 060

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Débiteurs divers	501 040	501 040	
Charges constatées d'avance	14 880	14 880	
TOTAL	515 919	515 919	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	22 476	22 476		
Personnel et comptes rattachés	8 776	8 776		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 829	8 829		
Autres impôts taxes et assimilés	197	197		
Autres dettes	5 022	5 022		
TOTAL	45 300	45 300		

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant engager en fin d'exercice D = A - B + C
ANC 2018-06 FONDS DEDIES REAFFECTES EN RAN MORT SUBITE		478 592	478 592		
GENEROSITE DU PUBLIC	165 103	115 103		30 000	145 103
AUTORITES ADMINISTRATIVE	50 000	50 000			50 000
COEUR DES FEMMES	42 521	42 521	42 521		
DCM-NR (AAP 2018)	100 000	100 000			100 000
COEUR ET METABOLISME	100 000			100 000	100 000
CARDIO TRACK ABANDONNE	20 000	20 000		-20 000	
REAFFECTE FAST EMI	20 000			20 000	20 000
TOTAL	497 624	806 216	521 113	130 000	415 103

Les ressources externes obtenues des dons, des legs ou via des subventions, affectées à des projets précis et non encore utilisés conformément à l'engagement pris à l'égard des financeurs sont portées en fin d'exercice au passif du bilan au poste « Fonds dédiés ». Au compte de résultat sont enregistrés:

- En charges dans le poste « engagements à réaliser sur ressources affectées », les dons et legs reçus dans l'exercice et non utilisés à la clôture
- En produits dans le poste « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés, au fur et à mesure que les dépenses relatives aux projets sont engagées.

En 2020, suite au nouveau règlement comptable, les fonds dédiés présents au 31/12/2019 affectés sur décision de CA et non pas sur demande du tiers financeurs ont été portés en report à nouveau soit un total de 478 592 €.

Ils concernaient :

A.A.P. 2011 : 5 017 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

A.A.P. 2013 : 15 000 €
 A.A.P. 2015 : 10 000 €
 A.A.P. 2016 : 125 000 €
 A.A.P. 2017 : 43 575 €
 A.A.P. 2018 : 50 000 €
 A.A.P. 2019 : 230 000 €

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Ce poste est constitué de contrats de capitalisation et de compte à terme. Les intérêts courus sont déterminés à la clôture en fonction de l'évolution de ces contrats.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	775
Disponibilités	154 996
Total	155 771

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 926
Dettes fiscales et sociales	13 775
Total	21 702

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	14 880
Total	14 880

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

	Personnel salarie
Cadres	1
Employés	1
Total	2

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		915 000
ENGAGEMENTS DONNES SUR PROJETS DE RECHERCHE		
A.A.P. 2013	15 000	
A.A.P. 2014	50 000	
A.A.P. 2015	65 000	
A.A.P. 2016	85 000	
A.A.P. 2017	125 000	
A.A.P. 2018	150 000	
A.A.P. 2019	50 000	
PROJET COEUR DES FEMMES	75 000	
PROJET MORT SUBITE	300 000	
Total (1)		915 000

Conformément à ses missions statutaires, la Fondation Coeur et Recherche s'engage à financer des projets de recherche pluriannuels portant sur les affections cardiovasculaires. Chaque année, la Fondation conclut des conventions de recherche avec des lauréats dont le projet a été retenu par le Conseil d'Administration et après consultation du Conseil Scientifique.

Engagements reçus

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

**ANNEXE DU CROD ET CER
AU 31 DECEMBRE 2020**

La Fondation établit un Compte de Résultat par Origine et Destination et un Compte d'Emploi annuel des Ressources en application de la loi n°91-772 du 7 Août 1991, de l'arrêté du 30 Juillet 1993 et du règlement ANC n°2018-06.

Le CROD permet de passer du compte de résultat, classement des opérations par nature, au CER, classement par destination.

1- Ventilation des emplois de l'année entre les missions sociales, les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement

a. Définition des missions sociales :

Pour l'établissement du Compte d'Emploi des Ressources, sont portées en missions sociales les actions se rapportant aux axes suivants :

- Favoriser la recherche dans le domaine des maladies cardiovasculaires en vue de faire progresser les connaissances et d'améliorer la qualité des soins apportés aux patients concernés.
- Optimiser la structuration de la recherche cardiovasculaire en France pour améliorer sa compétitivité internationale.
- Assurer la diffusion des résultats obtenus.
- Elaborer et diffuser des réponses innovantes à l'accompagnement des patients concernés tout au long de leur vie.

Les axes précités sont mis en œuvre en France (emplois : paragraphe 1.1. Missions sociales en France du compte d'emploi et des ressources) et au niveau mondial (Emplois : paragraphe 1.2. Missions sociales à l'étranger du compte d'emploi et des ressources).

b. Définition des clés de répartition :

La Fondation Cœur & Recherche a recours à l'affectation directe des charges lorsque l'imputation est connue.

Il s'agit principalement des charges suivantes :

- Subventions versées dans le cadre des appels à projet.
- Frais de réception pour le Gala de fin d'année

Pour l'établissement du CER, les charges indirectes de personnel sont réparties à l'aide de clés estimées en fonction des natures des tâches.
Elles n'ont pas vocation à évoluer, sauf en cas de modification substantielle.

Il a été ainsi considéré que l'action du personnel concernait à hauteur de :

- 45 % les missions sociales,
- 45 % les frais d'appels aux dons,
- 10 % les frais de fonctionnement.

Les autres charges indirectes, lorsqu'elles ne sont pas prises en charge par des financements destinés aux missions sociales, font également l'objet d'une répartition dans le Compte d'Emploi des Ressources entre les missions sociales, les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement, en fonction des mêmes clés de répartition.

Cette répartition a permis de calculer la part consommée par le personnel sur certains postes de charges indirectes dont l'existence conditionne la bonne réalisation des tâches incluses dans les missions sociales, comme formulé dans l'avis du CNC sur le CER.

2- Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N :

Il a été décidé d'affecter ces ressources de la façon suivante :

- 131 589 € en missions sociales
- 0 € en frais de recherche de fonds